

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XVIII

MONTRÉAL, VENDREDI 15 MAI, 1896

No 11

2312 ... ABONNÉS RÉGULIERS ... 2312

SEMAINE PRÉCÉDENTE

## Ça et là.

Notre Exposition liorent chaque semaine. Il est temps, grandement temps du reste, que toutes les formalités préliminaires soient remplies; nous enregistrons avec satisfaction la résolution passée le 6 courant au Conseil Privé et par laquelle le Ministre des Finances a suggéré l'examen de la question par une commission composée de trois membres du Conseil Privé, du Maire de Montréal et de deux membres du Comité des Citoyens. Il semblerait que les points à étudier par cette commission seront: l'époque à laquelle il serait opportun d'ouvrir l'exposition de façon à obtenir la participation des industriels canadiens et étrangers; la question financière, l'étendue et la direction de l'exposition. Un rapport sera adressé au conseil et si ce rapport reçoit son approbation, le gouvernement sera prêt à accorder son appui moral et financier.

C'est peu, pour l'avancement de la question, mais c'est déjà quelque chose et il ne faut pas être trop pressé en ce moment, car aux lenteurs administratives ordinaires et proverbiales, vient s'ajouter la période électorale pendant laquelle il y a moins d'actes que d'habitude encore et beaucoup plus de paroles que jamais.

Le Marché Bonsecours Les dépenses extravagantes des dernières années ont mis notre Trésor civique à sec; pendant longtemps la ville se ressentira des millions gaspillés. Nous en avons la preuve aujourd'hui. Une ville comme la nôtre devrait avoir un marché spacieux, bien abrité, avec de l'eau et de l'air en abondance et offrir à tout le monde, vendeurs et acheteurs, toutes les commodités vou-

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.  
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."  
Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.  
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

**LE PRIX COURANT,**

Montréal, Canada.

lues. Nous avons une vieille bâtisse vermoulue, avec des passages et des escaliers absolument incommodes, des coins et recoins, des espaces perdus qui ne donnent guère l'idée d'un marché principal pour une ville de 250,000 âmes.

Bien plus, l'emplacement couvert est insuffisant et il l'est depuis longtemps; quant au marché ouvert, il est mal situé: il gêne la navigation en été et il est un embarras pour les commerçants de la place Jacques-Cartier en toutes saisons. Il est reconnu aujourd'hui qu'il est impossible de rester plus longtemps dans cette situation; le conseil municipal voudrait, cédant à la demande générale, faire quelque chose pour donner un semblant de satisfaction au public, mais le conseil est pauvre et ne veut disposer que de \$100,000 pour le marché Bonsecours. Avec \$100,000 bien dépensés on pourrait assurément améliorer la situation actuelle mais on ne fera encore pas grand'chose qui vaille et il faudra recommencer dans quelques années.

Pourquoi la ville ne concéderait-elle pas à une entreprise privée, la construction, l'aménagement et la gérance du marché? Elle n'aurait rien à déboursier, retirerait un loyer de son terrain et partagerait dans

les bénéfices de l'entreprise. Au bout d'un long bail à déterminer, elle deviendrait propriétaire des constructions dont elle devrait tout d'abord approuver les plans. La question mérite d'être étudiée.

Service Rapide Nous sommes bien en temps d'élection et la preuve c'est que nous entendons parler du service rapide non plus en théorie, mais au point de vue pratique. Jusqu'à présent le projet était resté dans les cartons, mais maintenant qu'il faut tâter de l'électorat on l'en sort.

Pendant 20 ans, un subside annuel de \$1,125,000 payé: \$375,000 par l'Angleterre et \$750,000 par le Canada, sera accordé à la ligne qui remportera le contrat et remplira les conditions suivantes: Quatre navires filant 20 nœuds à l'heure en moyenne pendant toute la traversée, jaugeant 8,500 tonneaux et aménagés pour le transport de 275 passagers de première classe, 200 de seconde et 1000 immigrants, devront être mis en service de manière à assurer un service hebdomadaire de chaque côté de l'Océan. Du Canada, les malles seront embarquées à Québec, en été et à Halifax en hiver. Le point terminus pourra être, au gré des armateurs, Montréal en été et St-Jean N. B. en hiver. Le port d'attache, en Angleterre, sera Liverpool.

Deux années seront accordées pour construire les navires qui devront être prêts à commencer leur service le 1er mai 1898. Les plans des navires devront être acceptés par l'amirauté britannique; le gouvernement anglais pourra en outre, exiger l'arrêt des navires à un port irlandais.

Les armateurs seront soumis à une pénalité de £8.10 ou \$41.25 par heure de retard dans le trajet dont